

DISCOURS DU MAIRE - RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En conformité avec l'article 955 du Code Municipal, il me fait plaisir de procéder au dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Rawdon.

Résultat du rapport financier 2013

En date du 8 juillet 2014, la firme de vérificateurs Goudreau, Poirier Inc. déposait les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Municipalité de Rawdon.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Municipalité de Rawdon se terminant le 31 décembre 2013 est de 1 782 537 \$, portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à 2 531 717 \$.

L'endettement total net à long terme de la Municipalité de Rawdon au 31 décembre 2013 était de 23 095 458 \$ soit une augmentation de l'endettement de 3 476 303 \$ pour 2013.

Le capital disponible du fonds de parcs et terrains de jeux était de 13 494 \$ et celui du fonds de roulement au 31 décembre 2013 était de 621 666 \$.

Programme triennal d'immobilisations

Le dernier programme triennal d'immobilisations que la Municipalité de Rawdon a adopté pour 2014-2015-2016 se chiffrait à 7 601 898 \$ dont 2 906 898 \$ pour l'année 2014. Les projets d'infrastructures réalisés et en cours de réalisation sont :

- Bilan de phosphore et hydrique du lac Rawdon
- Prise de possession de la caserne incendie
- Mise aux normes des espaces de jeux d'enfants
- Étude sur l'état du barrage du lac Rawdon
- Réfection et prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie sur 2,8 km dans le cadre du programme PIQM 1.5
- Construction d'un bâtiment de service à la plage municipale
- Mise en service de la nouvelle station d'eau potable Kildare
- Réaménagement de l'hôtel de ville – Relocalisation des services des travaux publics, des loisirs et de l'urbanisme afin de mieux desservir la population

En plus de ces projets d'infrastructures, nous pouvons citer les réalisations suivantes :

- Première fête des bénévoles
- Publication de huit (8) bulletins municipaux

- Première parution du calendrier municipal
- Plus de 86 000 entrées sur nos sites récréotouristiques cet été (360 000 \$ de revenus d'entrée)
- Croissance de 25% de fréquentation au camp de jour
- Embauche d'un directeur général
- Embauche d'une directrice au Service du greffe
- Embauche d'une adjointe aux ressources humaines
- Embauche d'un préventionniste au Service de la sécurité incendie
- Mise à jour de l'inspection des permis de construction (2011 à 2014) émis par le Service de la planification et du développement du territoire (au 1 novembre 2014: 1079 permis transférés à la MRC, ayant une valeur déclarée de 7 893 303\$)
- Processus de numérisation des archives municipales et des dossiers d'urbanisme
- Poursuite de l'aménagement et de plantation d'arbustes sur nos sites municipaux
- Acquisition d'équipements de sauvetage en eaux vives (phase 2)
- Réévaluation de tous les bâtiments/infrastructures municipaux (dossier assurances)
- Mise en place d'une Mutuelle de prévention – Santé et sécurité au travail

Indications préliminaires des résultats financiers 2014 pour la Municipalité de Rawdon

Selon le rapport de la directrice du Service des finances au 31 octobre 2014, si la tendance se maintient, ce conseil envisage un surplus d'opération de 323 837 \$ pour l'année en cours.

Orientations générales pour le prochain budget 2015

La Municipalité entend poursuivre ses efforts pour maintenir l'équilibre budgétaire entre les revenus et les dépenses de fonctionnement. Les éléments suivants seront étudiés lors de la préparation du budget 2015 :

- Taux de la taxation générale dans le contexte du dépôt du nouveau rôle d'évaluation et des nouvelles conditions du pacte fiscal
- Paiement des taxes municipales en quatre (4) versements à compter de 2015
- Taxe d'eau et évaluation du projet d'installation de compteurs d'eau
- Réorganisation administrative et compressions budgétaires
- Poursuite des mises à niveau des infrastructures (travaux de réfection, de pavage, égout sanitaire et aqueduc) – TECQ 2015-2018
- Poursuite des négociations de la convention collective des pompiers

Orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017

Toujours dans le respect de la capacité de payer, les principaux projets du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 sont :

- Mise à niveau des différents barrages
- Programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2015-2018 (eaux usées)
- Géomatique
- Mise à niveau de la flotte de véhicules
- Nouvelle vocation à la résidence sur la rue Albert acquise par la Municipalité en 2013

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

La rémunération de base versée annuellement au maire est de 33 554,81 \$ et de 15 787 \$ à titre d'allocation de dépenses; celle des conseillers est de 7 586,80 \$ annuellement et de 3 793,40 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le maire suppléant reçoit une rémunération de 818,96 \$ annuellement à laquelle s'ajoute une allocation de 409,48 \$. La MRC de la Matawinie verse au maire une rémunération de base de 4 877,64 \$ et une somme additionnelle de 112,31 \$ par conseil des maires. De plus, chaque participation à un des comités de la MRC est rémunérée à 235,33 \$, aucune allocation de dépenses n'est versée au maire par la MRC.

Liste des dépenses de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même fournisseur lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ et ce, pour la période du 10 décembre 2013 au 10 novembre 2014. Cette liste est disponible pour consultation.

En terminant, je tiens à préciser que nous visons un budget juste et équilibré où la capacité de payer sera respectée. Le conseil municipal vous invite donc à assister à la présentation des différents budgets qui seront adoptés lors d'une séance extraordinaire du conseil le 16 décembre 2014 à 19 h 30 au centre Metcalfe

Je vous remercie de votre attention.

Bruno Guilbault, Maire